

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 27/03/2025

N °01A (2025-03-01A) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET CANTINE

Le Conseil Municipal, a voté à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 du budget Cantine, arrêté ainsi les comptes et affecté le résultat :

Fonctionnement :

Dépenses : Prévus : 288 525.00 €
Réalisé : 240 928.97 €

Recettes : Prévus : 288 525.00 €
Réalisé : 236 628.97 €

Soit un résultat de clôture de l'exercice : DEFICIT de 4 300.00 €

N °01B (2025-03-01B) BUDGET PRIMITIF 2025 CANTINE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2025 de la Cantine, il s'établit ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 291 625.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 291 625.00 €

N °02A (2025-03-02A) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 du budget Commune :

INVESTISSEMENT :

DEPENSES : PREVUS : 1 827 975.43
REALISE : 879 076.29
RESTE A REALISER : 316 223.00

RECETTES : PREVUS : 1 832 341.43
REALISE : 490 695.20
RESTE A REALISER : 57 000.00

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : PREVUS : 2 759 672.71
REALISE : 1 721 076.77

RECETTES : PREVUS : 2 759 672.71
REALISE : 2 794 945.21

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

INVESTISSEMENT - 388 381.09
FONCTIONNEMENT 1 073 868.44
RESULTAT GLOBAL 685 487.35

N °02B (2025-03-02B) BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le Budget Primitif 2025 de la commune qui s'équilibre ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			
Dépenses	Recettes	Dépenses	2 278 030,54 €	Recettes	2 537 253,54 €
2 478 585.35 €	2 478 585.35 €	Restes à réaliser	316 223.00 €	Restes à réaliser	57 000,00 €
2 478 585.35 €	2 478 585.35 €	Total dépenses	2 594 253.54 €	Total recettes	2 594 253,54 €

N °04 (2025-03-04) TAUX D'IMPOSITION - COMMUNE 2025

Le conseil municipal a l'unanimité décide d'augmenter de 4 % les taux des impôts locaux, à savoir : TAXE D'HABITATION (résidences secondaires) : 19.03 % ; TAXE SUR LE FONCIER BATI : 39.53 %, TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 45.44 %.

N °05 (2025-03-05) SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

- | | | | |
|---------------------------------------|------------|--------------------------------------|------------|
| • Bibliothèque | 835,00 € | • Basket (subvent. Except.)..... | 500,00 € |
| • Photo-Club | 250,00 € | • La Caravigne..... | 2 000.00 € |
| • Photo-Club (subv. Except. Anniv.).. | 200,00 € | • Football | 1 515,00 € |
| • A.M.I..... | 400.00 € | • Tennis Club | 878,00 € |
| • Comité des Fêtes (loyer) | 255,00 € | • Gym Forme | 255,00 € |
| • La Cicadelle..... | 255.00 € | • Archers du Val de Sèvre | 454,00 € |
| • Ecole de théâtre | 1 265,00 € | • Amicale Laïque | .790.00 € |
| • Le Point d'Orgue | 255,00 € | • M.B.C. Badminton. | 255.00 € |
| • Recherches et Découvertes | 255,00 € | • A.C.P.G. - A.F.N. | 188,00 € |
| • Association Pont Caffino | 1 200,00 € | • Amicale pompiers Château Thébaud.. | 515.00 € |
| • Animaje Fête de la Musique | 565.00 € | • Terres en vie | ..20.00 € |
| • Amicale boulistes du Gardouet. | 255.00 € | • OIS | .580.00 € |
| • Association de chasse | 415,00 € | • Amicale pompiers Aigrefeuille | 100,00 € |
| • Basket SMB..... | 292.00 € | | |

N °06 (2025-03-06) PARTICIPATIONS SCOLAIRES 2025

Le conseil municipal approuve les participations scolaires suivantes :

- 78.00 € crédits pour les fournitures scolaires des écoles,
- 13.50 € par nuitée et par élève pour les classes transplantées des écoles,
- 725.00 € le forfait communal par élève de l'école Sainte Anne.

N ° 07 (2025-03-07) MARCHES TRAVAUX SALLE MUNICIPALE (2EME PARTIE)

Le conseil municipal approuve les marchés suivants pour les travaux de la salle municipale :

LOT 05 - OSSATURE BOIS CHARPENTE attribué à DOUILLARD pour 301 407.80 € HT ;
LOT 06 - COUVERTURE ETANCHEITE attribué à RAIMOND COUVERTURE pour 146 000.00 € HT ;
LOT 07a - MENUISERIES EXT. ALU attribué à JUIGNET pour 79 793.24 € HT ;
LOT 07b - MENUISERIES EXT. BOIS attribué à BONNET pour 46 311.71 € HT ;
LOT 09 - SERRURERIE METALLERIE attribué à JUIGNET pour 99 269.00 € HT ;
LOT 12 - PARQUET attribué à L'ATELIER DU SOL JAD'O pour 79 522.92 € HT ;
LOT 14 - AGENCEMENT attribué à ND BOIS AGENCEMENT pour 117 053.08 € HT
LOT 15b - SCENO attribué à MAKE IT EVENT pour 68 353.81 € HT ;
LOT 16 - CHAUFFAGE PLOMBERIE attribué à HERVE THERMIQUE pour 429 545.08 € HT ;
LOT 17 - RAVALEMENT attribué à ELEMENT PIERRE pour 185 086.79 € HT
LOT 18 - NETTOYAGE attribué à CLERSOL pour 6 773.49 € HT.

N ° 08 (2025-03-08) CSMA - FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2024 ET 2025

Le conseil municipal approuve les attributions de compensation de Clisson Sèvre Maine AGGLO pour 2024 et 2025, pour la commune cela représente en 2024 une attribution de 1 035.27 € et une contribution en 2025 de 4 428.34 €.

N ° 09 (2025-03-09) LOTISSEMENT DE LA CHARONNERIE

Le conseil municipal décide la vente des parcelles communales de l'OAP de La Charonnerie à BATI AMENAGEMENT pour la somme de 200 000 € en vue de la création d'un lotissement.

N ° 10 (2025-03-10) LOTISSEMENT DE L'ALOUETTE 2 - OFFRE DE C2I HOLDING ET EJ3M INVESTISSEMENT

Le conseil municipal valide l'offre de C2I Holding et Ej3M de racheter à l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique la surface constructible d'environ 21 451 m² au prix de 542 185 €.